

GRILLE DE SELECTION - GAL VOSGES DU NORD 2023-2027

Fiche action 1 : Valoriser les ressources locales (agriculture-alimentation, forêt-bois, autres)

Principe fiche action	Critères de sélection et éléments d'appréciation	Observations et commentaires	Nombre de points et échelle de notation	Nombre de points obtenus
1. Ancrage territorial	Articulation du projet des démarches territoriales (ex: SRADEET, PTRTE, PAT, CFT, PCAET, ...)	Préciser en quoi et avec quelles démarches territoriales le projet s'articule	0 à 2 points 0 : Le projet ne s'articule avec aucune démarche 2 : Le projet est en articulation avec plusieurs démarches	
	Le projet permet-il de : - Répondre à un besoin ; aux enjeux du territoire - Compléter l'offre du territoire en tenant compte et en complémentarité avec l'existant ? - Contribuer au rayonnement du territoire au-delà de son périmètre : régional, national, international - Contribuer à la stratégie LEADER, tel que : > Valoriser des produits/ressources/savoir-faire du territoire > Renforcer la notoriété des spécificités locales > Augmenter la part de produit locaux produits, transformés ou commercialisés sur le territoire > Utiliser du bois local ou des matériaux biosourcés locaux	Présenter la valeur ajoutée du projet pour le territoire et en quoi il répond aux besoins	0 à 5 points 0 : le projet ne répond pas du tout aux enjeux du territoire et à la stratégie LEADER 5 : Contribution exemplaire aux enjeux et à la stratégie	
2. Dimension collective	Le porteur de projet associe-t-il d'autres acteurs (partenaires, bénéficiaires, financeurs ...) dans : - La réflexion et la conception du projet - La mise en œuvre du projet - La communication autour du projet	Présenter et décrire les différents partenariats mis en œuvre dans le projet	0 à 5 points 0 : Aucune dimension collective - aucun partenariat ou mise en réseaux 5 : Dimension collective exemplaire - partenariats multiples	
3. Innovation	Le projet a-t-il un caractère innovant ? propose-t-il des pratiques/actions/concepts/processus nouveaux pour le territoire ? Différents degrés d'innovation : - A vocation expérimentale - Nouveau pour l'ensemble du territoire - Nouveau pour une partie du territoire - Une reprise mais avec un apport en « plus » - Une reprise d'un projet existant sans apport Le projet est innovant dans : - La réflexion, la conception du projet - La mise en œuvre (partenariat, gouvernance...) - Le contenu - Le montage financier	Préciser en quoi le projet est innovant	0 à 5 points 0 : Aucune recherche d'innovation 5 : Projet très innovant - à vocation expérimentale	
4. Dimension économique	Éléments quantitatifs, financiers et techniques qui permettent de juger de la viabilité et pérennité du projet sur le moyen-long terme. - Le projet permet-il la création d'un ou plusieurs emplois ? -Quelle est la réflexion préalable à la mise en œuvre du projet ? des études (marché, faisabilité ...) ont-elles été réalisées ? - Maturité financière du projet : y-a-t-il un modèle économique ? un prévisionnel ? - Visée du projet : quelles sont les réflexions/prévisions sur la poursuite du projet à court moyen ou long terme ? (Poursuite du projet, nouvelles actions ...) - Y-a-t-il une réflexion sur la pérennisation et capitalisation de l'expérience ? - Le projet permet-il de renforcer une filière économique existante ? D'en développer une nouvelle ?	Présenter la réflexion menée sur la pérennité et la viabilité du projet	0 à 5 points 0 : Aucune élément permettant de démontrer une réflexion sur la dimension économique 5 : Éléments démontrant d'une réflexion poussée et exemplaire sur la dimension économique	
5. Dimension sociale	Le projet intègre-t-il une réflexion et une prise en compte de la dimension sociale ? Une action est considérée comme ayant un impact sociétal positif quand elle agit sur les leviers suivants : - Elle permet le maintien et la création d'emplois et l'accès à la formation dans des filières de production durables (filieres vertes, économie circulaire, ESS, économie de la fonctionnalité, sans risque de verrouillage technologique à long terme ...). - Elle renforce la proximité des habitants d'un territoire avec les principaux services publics (transports publics, santé, éducation, culture, sécurité ...) - Elle contribue à la cohésion sociale (citoyenneté, lien intergénérationnel, mixité sociale, accompagnement socio-professionnel, réduction des inégalités, prix juste permettant une accessibilité au plus grand nombre, prise en compte des handicaps dans l'accessibilité...)	Présenter et décrire les différents partenariats mis en œuvre dans le projet	0 à 5 points 0 : Aucune prise en compte de la dimension sociale 5 : Projet avec une vocation d'impact sociétal positif exemplaire	
6. Dimension environnementale	Le projet prend-il en compte la dimension environnementale, notamment les éléments suivants ? - Lutte et adaptation au changement climatique en évitant ou réduisant les émissions de GES - Gestion des ressources naturelles dont l'eau - Gestion des déchets et économie circulaire - Lutte contre les pollutions (eau, air, sol) - Biodiversité, protections des espaces naturels, agricoles et sylvicoles	Présenter et décrire les différents partenariats mis en œuvre dans le projet	0 à 5 points 0 : Projet à impact environnemental négatif 5 : Projet exemplaire dans sa prise en compte de la dimension environnementale	

Total de points obtenus :

.. / 32

Note maximale : 32 points

Seuil de sélection : 18 points

GRILLE DE SELECTION - GAL VOSGES DU NORD 2023-2027

Fiche action 2 : Renforcer la capacité du territoire à accueillir un tourisme résilient et durable

Principe fiche action	Critères de sélection et éléments d'appréciation	Observations et commentaires	Nombre de points et échelle de notation	Nombre de points obtenus
1. Ancrage territorial	Articulation du projet des démarches territoriales (ex: SRADEET, PTRTE, PAT, CFT, PCAET, ...)	Préciser en quoi et avec quelles démarches territoriales le projet s'articule	0 à 2 points 0 : Le projet ne s'articule avec aucune démarche 2 : Le projet est en articulation avec plusieurs démarches	
	Le projet permet-il de : - Répondre à un besoin ; aux enjeux du territoire - Compléter l'offre du territoire en tenant compte et en complémentarité de l'existant ? - Contribuer au rayonnement du territoire au-delà de son périmètre : régional, national, international - Contribuer à la stratégie LEADER, tel que : > Proposer un nouvel hébergement touristique de qualité > Proposer une nouvelle activité/offre touristique sur le territoire > Mettre en avant les Vosges du Nord dans les grandes destinations Alsace et Massif des Vosges	Présenter la valeur ajoutée du projet pour le territoire et en quoi il répond aux besoins	0 à 5 points 0 : le projet ne répond pas du tout aux enjeux du territoire et à la stratégie LEADER 5 : Contribution exemplaire aux enjeux et à la stratégie	
2. Dimension collective	Le porteur de projet associe-t-il d'autres acteurs (partenaires, bénéficiaires, financeurs ...) dans : - La réflexion et la conception du projet - La mise en œuvre du projet - La communication autour du projet	Présenter et décrire les différents partenariats mis en œuvre dans le projet	0 à 5 points 0 : Aucune dimension collective - aucun partenariat ou mise en réseaux 5 : Dimension collective exemplaire - partenariats multiples	
3. Innovation	Le projet a-t-il un caractère innovant ? propose-t-il des pratiques/actions/concepts/processus nouveaux pour le territoire ? Différents degrés d'innovation : - A vocation expérimentale - Nouveau pour l'ensemble du territoire - Nouveau pour une partie du territoire - Une reprise mais avec un apport en « plus » - Une reprise d'un projet existant sans apport Le projet est innovant dans : - La réflexion, la conception du projet - La mise en œuvre (partenariat, gouvernance...) - Le contenu - Le montage financier	Préciser en quoi le projet est innovant	0 à 5 points 0 : Aucune recherche d'innovation 5 : Projet très innovant - à vocation expérimentale	
4. Dimension économique	Éléments quantitatifs, financiers et techniques qui permettent de juger de la viabilité et pérennité du projet sur le moyen-long terme. - Le projet permet-il la création d'un ou plusieurs emplois ? -Quelle est la réflexion préalable à la mise en œuvre du projet ? des études (marché, faisabilité ...) ont-elles été réalisées ? - Maturité financière du projet : y-a-t-il un modèle économique ? un prévisionnel ? - Visée du projet : quelles sont les réflexions/prévisions sur la poursuite du projet à court moyen ou long terme ? (Poursuite du projet, nouvelles actions ...) - Y-a-t-il une réflexion sur la pérennisation et capitalisation de l'expérience ? - Le projet permet-il de renforcer une filière économique existante ? D'en développer une nouvelle ?	Présenter la réflexion menée sur la pérennité et la viabilité du projet	0 à 5 points 0 : Aucune élément permettant de démontrer une réflexion sur la dimension économique 5 : Éléments démontrant d'une réflexion poussée et exemplaire sur la dimension économique	
5. Dimension sociale	Le projet intègre-t-il une réflexion et une prise en compte de la dimension sociale ? Une action est considérée comme ayant un impact sociétal positif quand elle agit sur les leviers suivants : -Elle permet le maintien et la création d'emplois et l'accès à la formation dans des filières de production durables (filieres vertes, économie circulaire, ESS, économie de la fonctionnalité, sans risque de verrouillage technologique à long terme ...). -Elle renforce la proximité des habitants d'un territoire avec les principaux services publics (transports publics, santé, éducation, culture, sécurité ...) -Elle contribue à la cohésion sociale (citoyenneté, lien intergénérationnel, mixité sociale, accompagnement socio-professionnel, réduction des inégalités, prix juste permettant une accessibilité au plus grand nombre, prise en compte des handicaps dans l'accessibilité...)	Présenter et décrire les différents partenariats mis en œuvre dans le projet	0 à 5 points 0 : Aucune prise en compte de la dimension sociale 5 : Projet avec une vocation d'impact sociétal positif exemplaire	
6. Dimension environnementale	Le projet prend-il en compte la dimension environnementale, notamment les éléments suivants ? -lutte et adaptation au changement climatique en évitant ou réduisant les émissions de GES -Gestion des ressources naturelles dont l'eau -Gestion des déchets et économie circulaire -lutte contre les pollutions (eau, air, sol) -Biodiversité, protections des espaces naturels, agricoles et sylvicoles	Présenter et décrire les différents partenariats mis en œuvre dans le projet	0 à 5 points 0 : Projet à impact environnemental négatif 5 : Projet exemplaire dans sa prise en compte de la dimension environnementale	

Total de points obtenus :/32

Note maximale : 32 points
Seuil de sélection : 18 points

GRILLE DE SELECTION - GAL VOSGES DU NORD 2023-2027

Fiche action 3 : Développer les initiatives en faveur d'un habitat et d'une mobilité moins énergivores

Principe fiche action	Critères de sélection et éléments d'appréciation	Observations et commentaires	Nombre de points et échelle de notation	Nombre de points obtenus
1. Ancrage territorial	Articulation du projet des démarches territoriales (ex: SRADDET, PTRTE, PAT, CFT, PCAET, ...)	Préciser en quoi et avec quelles démarches territoriales le projet s'articule	0 à 2 points 0 : Le projet ne s'articule avec aucune démarche 2 : Le projet est en articulation avec plusieurs démarches	
	Le projet permet-il de : - Répondre à un besoin, aux enjeux du territoire - Compléter l'offre du territoire en tenant compte et en complémentarité de l'existant ? - Contribuer au rayonnement du territoire au-delà de son périmètre : régional, national, international - Contribuer à la stratégie LEADER, tel que : > Proposer des solutions de mobilité alternatives à la voiture solo > Diminuer les modes de transport à fort émission carbone > Diminuer la consommation énergétique dans l'habitat > Développer de nouveaux modes d'habitat moins énergivores > Augmenter la part de matériaux biosourcés utilisés dans la construction ou la rénovation	Présenter la valeur ajoutée du projet pour le territoire et en quoi il répond aux besoins	0 à 5 points 0 : le projet ne répond pas du tout aux enjeux du territoire et à la stratégie LEADER 5 : Contribution exemplaire aux enjeux et à la stratégie	
2. Dimension collective	Le porteur de projet associe-t-il d'autres acteurs (partenaires, bénéficiaires, financeurs ...) dans : - La réflexion et la conception du projet - La mise en œuvre du projet - La communication autour du projet	Présenter et décrire les différents partenariats mis en œuvre dans le projet	0 à 5 points 0 : Aucune dimension collective - aucun partenariat ou mise en réseaux	
3. Innovation	Le projet a-t-il un caractère innovant ? propose-t-il des pratiques/actions/concepts/processus nouveaux pour le territoire ? Différents degrés d'innovation : - A vocation expérimentale - Nouveau pour l'ensemble du territoire - Nouveau pour une partie du territoire - Une reprise mais avec un apport en « plus » - Une reprise d'un projet existant sans apport Le projet est innovant dans : - La réflexion, la conception du projet - La mise en œuvre (partenariat, gouvernance...) - Le contenu - Le montage financier	Préciser en quoi le projet est innovant	0 à 5 points 0 : Aucune recherche d'innovation 5 : Projet très innovant - à vocation expérimentale	
4. Dimension économique	Éléments quantitatifs, financiers et techniques qui permettent de juger de la viabilité et pérennité du projet sur le moyen-long terme. - Le projet permet-il la création d'un ou plusieurs emplois ? -Quelle est la réflexion préalable à la mise en œuvre du projet ? des études (marché, faisabilité ...) ont-elles été réalisées ? - Maturité financière du projet : y-a-t-il un modèle économique ? un prévisionnel ? - Visée du projet : quelles sont les réflexions/prévisions sur la poursuite du projet à court moyen ou long terme ? (Poursuite du projet, nouvelles actions...) - Y-a-t-il une réflexion sur la pérennisation et capitalisation de l'expérience ? - Le projet permet-il de renforcer une filière économique existante ? D'en développer une nouvelle ?	Présenter la réflexion menée sur la pérennité et la viabilité du projet	0 à 5 points 0 : Aucune élément permettant de démontrer une réflexion sur la dimension économique 5 : Éléments démontrant d'une réflexion poussée et exemplaire sur la dimension économique	
5. Dimension sociale	Le projet intègre-t-il une réflexion et une prise en compte de la dimension sociale ? Une action est considérée comme ayant un impact sociétal positif quand elle agit sur les leviers suivants : -Elle permet le maintien et la création d'emplois et l'accès à la formation dans des filières de production durables (filières vertes, économie circulaire, ESS, économie de la fonctionnalité, sans risque de verrouillage technologique à long terme ...). -Elle renforce la proximité des habitants d'un territoire avec les principaux services publics (transports publics, santé, éducation, culture, sécurité ...) -Elle contribue à la cohésion sociale (citoyenneté, lien intergénérationnel, mixité sociale, accompagnement socio-professionnel, réduction des inégalités, prix juste permettant une accessibilité au plus grand nombre, prise en compte des handicaps dans l'accessibilité...)	Présenter et décrire les différents partenariats mis en œuvre dans le projet	0 à 5 points 0 : Aucune prise en compte de la dimension sociale 5 : Projet avec une vocation d'impact sociétal positif exemplaire	
6. Dimension environnementale	Le projet prend-il en compte la dimension environnementale, notamment les éléments suivants ? -lutte et adaptation au changement climatique en évitant ou réduisant les émissions de GES -Gestion des ressources naturelles dont l'eau -Gestion des déchets et économie circulaire -lutte contre les pollutions (eau, air, sol) -Biodiversité, protections des espaces naturels, agricoles et sylvicoles	Présenter et décrire les différents partenariats mis en œuvre dans le projet	0 à 5 points 0 : Projet à impact environnemental négatif 5 : Projet exemplaire dans sa prise en compte de la dimension environnementale	

Total de points obtenus : ... / 32

Note maximale : 32 points
Seuil de sélection : 18 points

GRILLE DE SELECTION - GAL VOSGES DU NORD 2023-2027

Fiche action 4 : Poursuivre les effets de production locale d'EnR et de sobriété écologique

Principe fiche action	Critères de sélection et éléments d'appréciation	Observations et commentaires	Nombre de points et échelle de notation	Nombre de points obtenus
1. Ancrage territorial	Articulation du projet des les démarches territoriales (ex: SRADET, PTRTE, PAT, CFT, PCAET, ...)	Préciser en quoi et avec quelles démarches territoriales le projet s'articule	0 à 2 points 0 : Le projet ne s'articule avec aucune démarche 2 : Le projet est en articulation avec plusieurs démarches	
	Le projet permet-il de : - Répondre à un besoin ; aux enjeux du territoire - Compléter l'offre du territoire en tenant compte et en complémentarité de l'existant ? - Contribuer au rayonnement du territoire au-delà de son périmètre : régional, national, international - Contribuer à la stratégie LEADER, tel que : > Augmenter la part d'énergie renouvelable produite sur le territoire > Contribuer à faire changer les pratiques en termes de sobriété > Créer des lieux/espaces/action d'éducation à la transition > Créer une activité permettant plus de sobriété dans les modes de consommation (zéro déchet, réemploi ...)	Présenter la valeur ajoutée du projet pour le territoire et en quoi il répond aux besoins	0 à 5 points 0 : le projet ne répond pas du tout aux enjeux du territoire et à la stratégie LEADER 5 : Contribution exemplaire aux enjeux et à la stratégie	
2. Dimension collective	Le porteur de projet associe-t-il d'autres acteurs (partenaires, bénéficiaires, financeurs ...) dans : - La réflexion et la conception du projet - La mise en œuvre du projet - La communication autour du projet	Présenter et décrire les différents partenariats mis en œuvre dans le projet	0 à 5 points 0 : Aucune dimension collective - aucun partenariat ou mise en réseaux 5 : Dimension collective exemplaire -	
3. Innovation	Le projet a-t-il un caractère innovant ? propose-t-il des pratiques/actions/concepts/processus nouveaux pour le territoire ? Différents degrés d'innovation : - A vocation expérimentale - Nouveau pour l'ensemble du territoire - Nouveau pour une partie du territoire - Une reprise mais avec un apport en « plus » - Une reprise d'un projet existant sans apport Le projet est innovant dans : - La réflexion, la conception du projet - La mise en œuvre (partenariat, gouvernance...) - Le contenu - Le montage financier	Préciser en quoi le projet est innovant	0 à 5 points 0 : Aucune recherche d'innovation 5 : Projet très innovant - à vocation expérimentale	
4. Dimension économique	Eléments quantitatifs, financiers et techniques qui permettent de juger de la viabilité et pérennité du projet sur le moyen-long terme. - Le projet permet-il la création d'un ou plusieurs emplois ? - Quelle est la réflexion préalable à la mise en œuvre du projet ? des études (marché, faisabilité ...) ont-elles été réalisées ? - Maturité financière du projet : y-a-t-il un modèle économique ? un prévisionnel ? - Visée du projet : quelles sont les réflexions/prévisions sur la poursuite du projet à court moyen ou long terme ? (Poursuite du projet, nouvelles actions ...) - Y-a-t-il une réflexion sur la pérennisation et capitalisation de l'expérience ? - Le projet permet-il de renforcer une filière économique existante ? D'en développer une nouvelle ?	Présenter la réflexion menée sur la pérennité et la viabilité du projet	0 à 5 points 0 : Aucune élément permettant de démontrer une réflexion sur la dimension économique 5 : Eléments démontrant d'une réflexion poussée et exemplaire sur la dimension économique	
5. Dimension sociale	Le projet intègre-t-il une réflexion et une prise en compte de la dimension sociale ? Une action est considérée comme ayant un impact sociétal positif quand elle agit sur les leviers suivants : - Elle permet le maintien et la création d'emplois et l'accès à la formation dans des filières de production durables (filieres vertes, économie circulaire, ESS, économie de la fonctionnalité, sans risque de verrouillage technologique à long terme ...). - Elle renforce la proximité des habitants d'un territoire avec les principaux services publics (transports publics, santé, éducation, culture, sécurité ...) - Elle contribue à la cohésion sociale (citoyenneté, lien intergénérationnel, mixité sociale, accompagnement socio-professionnel, réduction des inégalités, prix juste permettant une accessibilité au plus grand nombre, prise en compte des handicaps dans l'accessibilité...)	Présenter et décrire les différents partenariats mis en œuvre dans le projet	0 à 5 points 0 : Aucune prise en compte de la dimension sociale 5 : Projet avec une vocation d'impact sociétal positif exemplaire	
6. Dimension environnementale	Le projet prend-il en compte la dimension environnementale, notamment les éléments suivants ? - Lutte et adaptation au changement climatique en évitant ou réduisant les émissions de GES - Gestion des ressources naturelles dont l'eau - Gestion des déchets et économie circulaire - Lutte contre les pollutions (eau, air, sol) - Biodiversité, protections des espaces naturels, agricoles et sylvicoles	Présenter et décrire les différents partenariats mis en œuvre dans le projet	0 à 5 points 0 : Projet à impact environnemental négatif 5 : Projet exemplaire dans sa prise en compte de la dimension environnementale	

Total de points obtenus : ... / 32

Note maximale : 32 points
Seuil de sélection : 18 points